

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

**DELIBERATION N°CP2024-
09/2/10
DOSSIER N°6518**

SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES CULTURE

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Franck FOULON
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON
En l'absence de Mme Catherine DEFEMME

OBJET : SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES CULTURE



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-09/2/10 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'attribuer les subventions départementales conformément au tableau ci-après, et d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Bénéficiaire	Objet	Décision
Ville de Guéret – Programmation de La Guérétoise de spectacle	Soutien au fonctionnement	21 000 € Ne prend pas part au vote : Mme Mary-Line GEOFFRE Elue Mairie de Guéret Adopté : 29 pour – 0 contre - 0 abstention(s)
Communauté de communes du pays Sostranien – Programmation du Centre Culturel Yves Furet	Soutien au fonctionnement	21 000 € Ne prend pas part au vote : M. Patrice FILLOUX Elu Membre CC Pays Sostranien Adopté : 29 pour – 0 contre - 0 abstention(s)
Musique(s) en Marche	Soutien au fonctionnement	30 000 € Ne prend pas part au vote : M. Thierry BOURGUIGNON Elu salarié Musique(s) en Marche Adopté : 29 pour – 0 contre - 0 abstention(s)
Association Taïko Théâtre	Soutien au projet	800 € Adopté : 30 pour – 0 contre - 0 abstention(s)
Foyer rural de Glénic	Soutien au projet	1 000 € Adopté : 30 pour – 0 contre - 0 abstention(s)
Association Toutazimut	Soutien au projet	2 000 € Adopté : 30 pour – 0 contre - 0 abstention(s)

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le chapitre 65, article 65748, fonction 311 du budget départemental.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET